

20

9534

UNIVERSITE DE NOUAKCHOTT
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES.

MEMOIRE DE MAITRISE EN SCIENCE ECONOMIQUE.

Sur le Thème : Financement du Développement en Mauritanie.

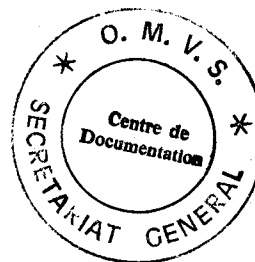
Rédigé et présenté par Bâ Oumar Math.

(Option Economie Publique).

Sous la direction de Diello Djibril, Docteur en
Science Economique, Professeur Assistant à
l'Université de Nouakchott.

Année Universitaire 1985-1986.

DEDICACE:



Je dédie ce modeste travail à:

Mon père et ma mère :MATH MAHADOU BÂ et FATHIATA SEYDI DIOU.

Mes frères et soeurs:AHADOU MATH,ABOU MATH,AISSATA MATH,
KADEDJARA MATH,MARATA MATH,AMINATA MATH,DJESINABA MATH ET
MATHOUNA MATH.

Ce très cher monde:HAMDOU RABBY SY ,MARIAM SAKHO,HAMOUDOU DIOU,
KANE EL HADJ MALICK,MAHADOU HAWO,YAYA DIALLO,ABOU DIOU,ALASSANE
HAMADI,HAMOUDOU DIALLO et Madame AISSATA LADE,ROHANNDEL BACHIROU,
Mère BINTA BÂ,TANDIA et Madame KENYBA,KOLLÉ,
Rév-MUKANDA TSHIBANDA et Famille,KOUDOU JEAN CLAUDE etc...

Tous ceux qui de près ou de loin ont participé à ma
formation intellectuelle et à l'épanouissement de ma vie.

Je remercie également tous ceux qui, par gentillesse ou
responsabilité,m'ont aidé dans mes pénibles recherches.

A mon très cher, inégalable et inoubliable
frère, Bâ ABOU MATH qui ne cesse de me soutenir pleinement
dans ma vie, je dédie ce modeste travail.

Parmi les problèmes cruciaux du Sénégal, l'endettement n'en est pas le moindre. IL alimente les discours des hommes politiques, excite l'imagination des intellectuels, alerte l'homme de la rue. En 1979, l'aide publique au développement par capita s'est chiffrée à 103 dollar US, le P N B. total a été de 310 millions de dollar US, tandis que les versements nets sont estimés à 163,7 millions de dollar US, soit 32% du P N B. (1). En 1984, l'aide par capita a été de 703 dollar US, le produit national brut a atteint 450 millions de dollar US la dette à long terme déboursée est évaluée à 1 175,6 millions de dollar US soit 261% du P N B et 240% du P I B: 70% de cette dette émane du gouvernement. Mais en plus de ses apports d'origine extérieure, les pays sous-développés possèdent des ressources internes indispensables à la promotion de leurs économies. La mobilisation de toutes ses ressources et leurs affectations à des emplois productifs constituent la substance du financement du développement. Ce dernier se réalise aussi en Mauritanie par des capitaux internes et externes. Montrer, le plan surtout pratique, leur part respective dans le développement économique et social du pays, telle est l'ambition de ce modeste travail.

Au demeurant, quelques précisions s'avèrent indispensables : En effet, j'ai pas camalisé le financement dans une période bien déterminée; tout dépend de la disponibilité des données chiffrées; là où elles font défaut, l'extrapolation interviendra.

Aussi le Secteur Informel pouvait être intégré dans le chapitre de l'Epargne Privée mais sa spécificité fait qu'il occupe un chapitre succinct.

Ensuite l'aide publique au développement s'effectue sous forme d'aide hors projet et d'aide dans le cadre de projet : l'aide hors projet est constituée des soutiens à la balance des paiements et au budget, des aides alimentaires et de l'assistance technique etc...Ce sont des opérations d'urgence (aide alimentaire) ou des charges récurrentes (assistance technique) qui ne financent pas directement le développement; c'est pourquoi j'ai mis essentiellement l'accent sur l'aide dans le cadre du projet.

(1) : Source : Atlas World Bank 1980 CAD.

(2) : Source : Plan de redressement économique et financier 1985 - 1988 : Ministère des Finances.

(5)

Dans le cadre des finances Publiques, j'ai pas eu l'exécution des budgets de développement; c'est pourquoi je ne suis contenté des prévisions budgétaires confondant ainsi les recettes et les dépenses à cause de l'équilibre. En outre les Finances Publiques sont constituées du budget de fonctionnement et du budget d'équipement de l'Etat, des Comptes Spéciaux du Trésor, des budgets des organismes étatiques ou parastatistiques, des budgets régionaux, ... d'où leur complexité voire l'impossibilité de les représenter dans un tableau d'ensemble. Il est évident que les budgets régionaux financent également la machine administrative régionale au détriment du développement.

Les problèmes de conversion ont fait que les investissements relatifs à la période 1975-1980, ont été exprimés en dollar U.S.A.

Enfin il fallait parler de la Chine qui a apporté sa part dans le financement des projets pour la période 1981-1985, alors je l'ai glissée dans la partie réservée aux pays de l'OCDE.

INTRODUCTION GÉNÉRALE :*

A la fois complexe et vaste le financement du développement est une opération impliquant les ressources financières nationales et les apports extérieurs sous forme de dons et de prêts. Ainsi le financement demeure un problème important de tous les temps : C'est un acte par lequel on engage des capitaux en vue de réaliser une entreprise inhérente à un intérêt microéconomique ou macroéconomique; il se ~~se~~ matérialise en investissement dans diverses activités des agents économiques d'un pays. C'est pourquoi il a la vertu d'alimenter le développement économique dont les abondantes définitions requièrent une sagacité profonde : En effet si les ressources naturelles sont nécessaires dans la réalisation du développement, les compétences humaines y tiennent une place fort précieuse THEODORE W. SCHULTZ, n'écrit-il pas(1). "IL ne suffit pas de combiner des ressources naturelles, du capital physique et de la main-d'oeuvre pour garantir le développement d'une économie très productive. Une large gamme de compétences humaines est indispensable à l'alimentation de la dynamique du développement. Sans elles les perspectives économiques restent bouchées". Cela revient à dire avec PENOUIL(2) que "le développement est en définitive, un progrès économique s'inscrivant dans le cadre général du progrès de la société". Sans ^{se} perdre dans des conceptions hétérogènes du développement, force est de reconnaître la nécessité, au XX^e siècle, de l'intervention de l'Etat dans la vie économique nationale: Les Finances publiques Mauritanienne constituaient l'un des volets du financement interne du développement; les deux autres se composent de l'Épargne privée et du Secteur Informel : En effet les finances publiques mauritaniennes mobilisent des ressources essentiellement par la fiscalité pour participer à l'effort de la formation du capital au niveau de la Nation. Les ressources ainsi collectées sont dépensées soit pour le fonctionnement de l'administration soit pour le développement économique et social du pays.

(1) : THEODORE W. SCHULTZ : (Prix Nobel. IL n'est de richesse que d'hommes : Investissement humain et qualité de la population. Tendances Actuelles.

(2) : MARC PENOUIL : Socio-Economie du Sous-Developpement Dalloz.

Privée

L'Epargne/quant à elle doit relayer les investissements publics pour dynamiser l'économie nationale. Sa mobilisation et son affectation à des emplois productifs n'exprime que la logique d'une économie en perpétuelle transformation.

Le Secteur Informel apparait comme étant une manière de concurrencer les Banques secondaires dans leur fonction de mobilisation de l'Epargne Privée.

Néanmoins, étant donné que l'"Economie sous développée est une économie désarticulée et dépendante"(1), ses besoins ne peuvent être par conséquent, assuré par des capitaux purement interne d'où la nécessité du financement externe; Ce dernier peut revêtir la forme d'aide publique, d'investissements privés et généralement de dons des Organisation non gouvernementales : L'aide se manifeste par une entrée de capitaux dans un pays qui fait face à des problèmes de développement. Elle peut influencer les programmes économiques et politiques du pays aidé : c'est le principe de l'aide liée. Cependant l'aide n'a de valeur véritable que s'il y'a l'impartialité des prêteurs et si elle est affectée par le bénéficiaire aux besoins du développement économique et social. C'est ce qu'écrit PENOUIL(2) en citant A-E. NIVOLLET: "IL y'a aide lorsqu'il y'a transfert net de ressources en faveur du pays aidé et si ce transfert est utilisé par le bénéficiaire, selon les exigences de son développement, telque lui-même a pu les apprécier". Ceci étant admis, les apports extérieurs sont accompagnés d'un élément de faveur permettant de distinguer les dons des prêts, comme le note EVERET. E. HAGEN(3) : "L'élément de faveur appelé aussi l'élément de dons est bien sûr de 100% si l'aide est un don. L'élément de faveur dans un prêt est un taux d'intérêt inférieur aux taux commerciaux, souvent combiné avec un délai de grâce durant lequel le remboursement du prêt principal n'est pas exigé et pendant lequel, dans la plupart des cas, il n'y a pas d'intérêt prélevé.

(1) et (2) : - MARC PENOUIL : Socio-Economie du Sous-Développement : Dalloz.

(3) : EVERET - E - HAGEN : *Economie du développement - Tendances Actuelles,*

L'élément de faveur est plus grand si la période de remboursement d'un prêt octroyé avec ces conditions favorables est longue".

A la lumière de ces considérations, le financement du développement mérite d'être abordé sous deux angles : La première partie est consacrée au financement interne du développement qui sera nourri par trois chapitres : Le Chapitre 1 est réservé aux finances publiques composées du budget d'équipement et des Contributions du budget de fonctionnement et des comptes spéciaux du Trésor aux recettes d'investissement; Le Chapitre 2 : L'Epargne Privée dans sa nature ainsi que sa mobilisation et son investissement; Le Chapitre 3 : Le Secteur Informel dans son rôle au développement et à la mobilisation de l'Epargne.

La deuxième partie se divisera également en trois Chapitres :

Le Chapitre 1 : L'aide publique au développement sectionnée en aide bilatérale et en aide multilatérale; Le Chapitre 2 : Les investissements privés renfermant les investissements directs; les investissements de portefeuilles et les crédits bancaires; Enfin le Chapitre 3 : est formé des organisations non gouvernementales(O N G)dont les objectifs et la contribution au financement seront dégagés.

Première Partie:Le Financement Interne du Développement.

CHAPITRE 1 : LES FINANCES PUBLIQUES

La ventilation des recettes budgétaires en dépenses de fonctionnement ou d'investissement révèle sur le rôle des Finances Publiques Mauritanienne dans le développement économique et social - Le budget d'équipement ou de développement occupe une certaine place dans ce domaine. C'est grâce à sa combinaison avec l'aide extérieure que le gouvernement finance les investissements publics du Plan - Par contre les dépenses du budget de fonctionnement ont trait à des services administratifs ou collectifs en plus des services économiques - Ces derniers bénéficient d'une part relativement faible des crédits alloués au fonctionnement de l'administration centrale.

Faut-il alors insister sur l'évolution du budget d'équipement ainsi que sa structure et les sources de son financement sans omettre la contribution du budget de fonctionnement et des comptes spéciaux du trésor aux dépenses d'investissement.

I - Le budget d'équipement.

L'étude portera d'abord sur l'évolution du budget d'équipement de 1970 à 1979, ensuite sur sa structure de 1970 à 1977, enfin sur les sources de son financement de 1960 à 1977.

A - Evolution du budget d'équipement 1970 à 1979

ANNEES	Budget général (Millions d'UM)	Budget d'équipement (Millions d'UM)	% du budget Général
1970	1.651,4	153	9,3
1971	1.887,03	176,8	9,4
1972	2.082,7	282,5	13,6
1973	2.490,6	421,6	16,9
1974	3.125	335,37	10,73
1975	4.445	384	8,6
1976	6.125,841	506,85	8,3
1977	7.908,612	600	7,6
1978	10.395	597	5,7
1979	10.726	556	5,2

Source : Ministère des Finances : D'après les Budgets de l'Etat
1970 - 1979

Le budget d'équipement ne représente que 37 % du PIB (1) en 1973, 2,3 % en 1976, 2,05 % en 1979 et 4,25 % en 1980. Il passe de 153 millions d'ouguiyas en 1970 à 556 millions en 1979, soit un accroissement de 263 % - Il a plus que triplé - mais sa part dans les crédits budgétaires régresse de 9,3 % à 5,2 % -

L'observation du tableau permet de distinguer deux périodes dans l'évolution du budget d'équipement de 1970 à 1977 -

1^a) - La période 1970-1973 -

La période 1970-1973 est marquée par une sensible augmentation des dépenses d'investissement. La raison peut être

cherchée dans les besoins accrus du pays en infrastructure. En effet la priorité lui a été accordée par les deux premiers plans de développement économique et social(2); Elle représentait 34,3% du total des investissements(5.551,6 millions d'Um) du premier plan(1963 - 1969) contre 40% des investissements totaux(9.427 millions d'Um) du IIe Plan 1970 - 1973, soit un accroissement de 97%.

2°/-La période 1974 - 1979.

La période 1974 - 1979 se caractérise par une baisse continue des crédits d'équipements par rapport à ceux du budget général. Après les deux années de transition 1974 et 1975, le IIIe plan de développement économique et social 1976 - 1980 a été élaboré. Il accorde au secteur infrastructure 14,251 millions d'Um des 32.172 millions d'investissement soit 44,3% mais avec seulement un accroissement de 51% par rapport au IIe plan. Si le secteur rural est en progression(13,9% au IIe plan et 18,6% au IIIe plan), le secteur productif moderne enregistre une baisse en passant de 34,4% des investissements du IIe plan à 20,5% du IIIe plan.

Enfin la régression des dépenses d'investissement est surtout l'expression du gonflement des dépenses de fonctionnement dû particulièrement au renforcement des dépenses militaires: Engagée dans la guerre du Sahara Occidental, la Mauritanie était incitée à mieux équiper son armée et à augmenter ses effectifs.

(1) : Agrégats de la Comptabilité Nationale et Indicateurs Socio-Economiques : 1980 : Direction de Statistique et de la Comptabilité Nationale : Ministère des Finances.

(2) : IIIe Plan de Développement Economique et Social 1976.-1980.

...-/-...

B - Structure des dépenses d'équipement en pourcentage
du budget général (1) de l'année financière.

Nomenclature	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Travaux d'infrastructure	34	48	24,3	22,5	12,7	13,4	43,6	33,4
Construction d'immeubles	30	17,7	27,6	28,8	43	44,6	14,7	8,1
Acquisition d'immeubles	9,4	5,7	4,6	1,8	-	7,2	-	4,6
Acquisition de gros matériels	9,2	10,2	12,2	4	3,8	11,7	9,3	4,6
Participation à la constitution de sociétés	8,1	11,4	17,2	31,9	26,1	3,1	18,4	40,8
Contributions - participation - contreparties	9,3	7	14,1	11	14,4	20	14	8,5
Total budget d'équipement	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : (1) Tableau constitué d'après les Budgets de l'Etat de 1970 à 1977 :
Ministère de l'Economie et des Finances.

B - La structure du budget d'équipement.

Les dépenses d'équipement sont essentiellement destinées à financer les travaux d'infrastructure, la construction d'immeubles, l'acquisition d'immeubles, l'acquisition de gros matériels, la participation à la constitution de sociétés et l'amortissement de la dette publique.

1^a) - Travaux d'infrastructure, construction
et acquisition d'immeubles.

Les travaux d'infrastructure concernent l'urbanisme, les voies de communication, l'équipement portuaire, l'hydraulique pastorale et Génie Rural, terrains d'aviation- L'Etat construit ou acquiert des immeubles administratifs et de gros matériels tels que les engins terrestres, du matériel naval, du matériel aérien...

2^a) - Contributions-Participations-Contre-
parties.

L'essentiel des investissements du poste "Contributions - participations-contreparties" est orienté vers de multiples projets en Mauritanie - Le financement provient en plus grande partie des organismes et Etats étrangers et, accessoirement des collectivités et organismes publics mauritaniens : C'est ainsi qu'en 1971 où la part des investissements a été la plus faible (7 % des investissements totaux) les apports des organismes et Etats étrangers de 42,360 millions se répartissent comme suit : Participations aux investissements sur prêt chinois (20 millions d'UM), projet PNUD-MAUR/3 : mise en valeur du bassin du Gorgol (16 millions), projet ONU-MAUR/2 = Eaux Souterraines (0,56 millions) et projet Castero = Etudes Barrages Tagant (5,8 millions) tandis que les collectivités et organismes publics mauritaniens ne contribuent que pour 19 millions dont 4 millions vont à l'Office du Tapis et 15 millions à la construction d'un entrepôt frigorifique de Nouakchott.

En 1975 où les investissements atteignent 20 % des dépenses d'équipement, la totalité des crédits vient

des organismes et Etats étrangers dont les plus représentatifs sont le projet Mau-273 AID : Elevage Sud-Ouest Mauritanien (18,490 millions d'UM), projet AID : Education (10,662 millions), la Caserne des Sapeurs Pompiers (9 millions), Eugénie Gorgol (4,75 millions), projet ACDI : Assistance ^{en} planification (3,320 millions), Centre Vulgarisation M'Pourié (3 millions) etc...

3^a) - Participation à la constitution de Sociétés.

La Mauritanie a participé pour 62,36 millions d'UM au capital de la Miferma en 1970; 2,75 millions à la SOFRIMA, 167,357 millions à la SOMIMA en 1972; 157,58 millions à la SONIMEX, 78 millions à Air-Afrique en 1973; 15 millions au capital Air-Mauritanie (1ère tranche), 15 millions à la SOCOGIM (1ère tranche) en 1974; 50 millions à la SONELEC (rachat ex-MAURELEC) etc... pour ne pas se perdre dans l'énumération des participations globales et annuelles de l'Etat, l'attention est à fixer uniquement sur deux années : 1975 et 1977 + Plus faible durant la première année (3,1 % des dépenses d'équipement), la participation est plus forte durant la seconde (40,8 %) : En effet en 1975 l'Etat le souscrit au capital d'une seule société d'économie mixte : Air-Mauritanie pour 12 millions d'UM. Par contre en 1977 la participation étatique se ventile ainsi : Pour la société d'Etat AMATECI (30 millions d'UM); pour les sociétés multinationales : BAD (11,62 millions d'UM), BADEA (11,5 millions), FMA (156 millions), SMB (1ère et 2ème tranche) (27,75 millions) et l'Etablissement Arabe de Garantie des Investissements (7,8 millions). Les 12,3 % des investissements reviennent à la société AMATECI tandis que les sociétés multinationales

s'emparent des 87,7 %.

S'il y a eu une modification de la structure du budget d'équipement en 1978-1980, le fait le plus marquant est la place qu'occupe l'amortissement de la dette de l'Etat - Elle passe de 36,5 % des dépenses d'équipement en 1978 à 62,4 % en 1980 - Quel désastre ! L'économie mauritanienne ne peut que souffrir si elle se trouve contrainte à consacrer plus de la moitié de ses dépenses de développement à amortir les apports extérieurs.

C - Source de financement du budget d'équipement
(Millions d'UM).

1^a) - La période 1960-1972

Evolution du budget d'équipement et sa source de financement.

Années	1960	1962	1964	1966	1967	1971	1972
Res- sources propres	16	124,4	-	61,4	80,4	176,8	282,4
Subven- tions ext.	-	-	200	-	-	-	-
Budget d'équipe- ment	16	124,4	200	61,4	80,4	176,8	282,4

A L'exception de 1964 où le financement du budget d'équipement a été assuré à 100 % par des subventions extérieures, les ressources propres constituent l'essentiel des dépenses d'investis-

sement de 1960 - 1972.

2a) La période 1970-1977

Nomenclature	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Contribution-subvention et fonds de concours d'Etats et Organismes étrangers	60		28	23				
Versement du Budget de fonctionnement	-	51,81	200,5	194,4				
Prélèvement sur la Caisse de réserve	30							
Versement de fonds de Comptes Spéciaux	44	82	54	204,2	215,07	184	306,85	400
Produits de biens immobiliers et de valeurs immobilières	19	20			120	200	200	200
Recettes diverses		23						
Budget d'équipement	153	176,81	282,5	421,6	335,37	384	506,85	600

Source : Ministère des Finances : d'après les Budgets 1970-1977.

Les apports extérieurs au financement du Budget d'équipement représentent 39,2 % du budget de 1970, 10 % en 1972 et seulement 5,4 % en 1973; Leur montant cumulé s'élève à 111 millions d'UM, soit environ 13 % du total des budgets d'équipement des dites années-

Les ressources internes se partagent le reste des recettes d'investissement; Elles se divisent en cinq postes: Versement du budget de fonctionnement - Versement de fonds de Comptes Spéciaux du Trésor, produits de biens immobiliers et de

Valeurs immobilières, prélèvements sur la Caisse de réserve, et recettes diverses. Les deux derniers n'interviennent respectivement qu'en 1970 pour 30 millions d'Um et 1971 pour 23 millions d'Um. Les trois premiers se disputent les autres ressources et le budget de fonctionnement semble abdiquer au cours du chemin. C'est^{ce} qu'il faut analyser dans la seconde section.

7/: Contribution du Budget de Fonctionnement et des Comptes spéciaux du Trésor et budget d'Equipe-
ment.

A/- La Contribution du Budget de fonctionnement.

Avant de l'aborder force est de montrer la part des services économiques dans les dépenses de fonctionnement après un bref aperçu sur la place de la fiscalité dans les recettes budgétaires.

1°/- Par des services économiques dans les dépenses de fonctionnement.

Le budget de fonctionnement^{est} financé en majorité par les recettes fiscales: 68% des recettes de fonctionnement (1) en 1973 et 81% en 1980.

A l'intérieur les recettes fiscales les impôts indirects (70,7% en 1973 et 71,3% en 1980) prédominent sur les impôts directs qui sont principalement des impôts sur les revenus. IL faut aussi noter qu'à l'intérieur des impôts indirects, les droits à l'importation occup^{nt} une place privilégiée : 58,5% en 1974, 68,8% en 1975, 58,5% en 1976, 62,46% en 1977; ILs ont représenté 47,9% des recettes budgétaires en 1974, 51,5% en 1975, 33,8% en 1976, et 36,34% en 1977, tandis-que les droits à l'exportation ont été seulement de 1,75% en 1974, 1,2% en 1975, 0,9% en 1976, et 0,73,% en 1977(2) :

(1): Situation des opérations de recettes et de dépenses de l'Administration Centrale 1973 - 1980 : Agrégats de la Comptabilité nationale et Indicateur Socio-Economiques 1980 : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale:Ministère des Finances.

(2) : D'après les budgets de l'Etat 1974 - 1975 - 1976 - 1977.

...-/-...

09534

RECEIVED
U.S. DEPARTMENT OF AGRICULTURE
WASHINGTON, D.C.
MAY 15 1944



2°/-La part du Budget de Fonctionnement aux
Recettes d'Équipement:

Elle s'est faite par le versement du budget de fonctionnement aux recettes d'équipement en trois années budgétaires successives : 51,831 millions d'Um, (29,3% du budget d'équipement) en 1971, 200,5 millions d'Um (71%) en 1972 et 194,4 millions (46,1%) en 1973, soit un total de 446,731 millions d'Um. Cette somme est si modique qu'elle n'approche aucun des budgets de fonctionnement de 1970 à 1979 et est même inférieure à beaucoup de budgets d'équipement.

Cette dépendance triannuelle au budget de fonctionnement n'a pas élargi le champ d'intervention du budget d'équipement quant au financement du développement économique et social de la Mauritanie.

B : La Contribution des Comptes Spéciaux du Trésor.

Malgré leur état déficitaire, les Comptes Spéciaux du Trésor ont fait des apports continus aux recettes d'équipement du moins de 1970 à 1977.

1°/-Evolution des Comptes Spéciaux du Trésor(1)
(Millions d'Um)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978-	1979	1980
Recettes	195,4	41,2	404,4	170,9	104	-	-	155
Dépenses	680	697	712	2886	24 65	1882	1631	1164
Déficit ou Excedent	484,6	-655,8	307,6	-2715,1	-2361	1882	- 1631	-1009

Les comptes Spéciaux du Trésor ont été déficitaires de 1973 à 1980. Le déficit passe de 2715,1 en 1976 à 2361 en 1977 soit une diminution de 13%.

Pour combler ce déficit le Trésor peut emprunter auprès de la B C M au risque de l'inflation. Pourtant, c'est à travers ces phénomènes inflationnistes que se réalise l'Épargne forcée.

(1) : d'Après : Situation des Opérations des recettes et de dépenses de l'Administration Centrale 1973 - 1980 : Agrégats de la Comptabilité Nationale et Indicateurs Socio-Economiques 1980.
Ministère des Finances.

2°/ Les Apports des Comptes Spéciaux du Trésor.

Ils s'évaluent à 44 millions d'Um en 1970; 82 millions en 1971; 54 millions en 1972; 204,2 millions en 1973; 215,07 millions en 1974; 184 millions en 1975; 306,85 millions en 1976; et 400 millions en 1977. Ils sont prélevés en 1970 sur le compte Caisse de compensation des sucres (44 millions d'Um); en 1971 sur le compte amendes et transactions en matière de Pêche Maritime (28 millions d'Um) et le Fonds d'Intervention Conjoncturelle (54 millions); en 1972 sur le compte investissements fonciers (14 millions) et compte amendes et transactions en matière de Pêche Maritime (40 millions); en 1973 sur le compte amendes et transactions en matière Pêche Maritime (40 millions) et compte redevances de Pêche dans les Eaux Territoriales (164,2 millions); en 1974 sur le compte amendes et transactions en matière de Pêche Maritime (10 millions) et le compte redevances de Pêche dans les Eaux Territoriales (205,07 millions); en 1975 sur le compte Fonds d'Intervention Conjoncturelle (60 millions), sur le compte investissements fonciers (15 millions), sur le compte amendes et transactions en matière de Pêche Maritime (4 millions) et compte redevances de Pêche dans les Eaux Territoriales (105 millions); en 1976 sur le compte redevances de Pêche dans les eaux Territoriales (280 millions) et sur autres comptes spéciaux (26,85 millions); en 1977 sur le compte redevances de Pêche dans les eaux territoriales (400 millions). Tout cela se résume dans le tableau ci-après :

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Fonds d'Intervention Conjoncturelle.	-	54	-	-	-	60	-	-
Investissements Fonciers.	-	-	14	-	-	15	-	-
Amendes et Transactions en matière de Pêche Maritime.	-	28	40	40	10	4	-	-
Redevances de Pêche dans les eaux territoriales.	-	-	-	160,2	205,07	105	280	400
Caisse de Compensation des Sucres	44	-	-	-	-	-	-	-
Autres comptes spéciaux du Trésor	-	-	-	-	-	-	26,85	-
Total versements Comptes Spéciaux du Trésor	44	82	54	204,2	215,07	184	306,85	400

IL est ^à remarquer que l'essentiel des versements des Comptes Spéciaux du Trésor provient du poste redevances de Pêche dans les édux territoriales, suivi du poste amendes et transactions en matière de Pêche Maritime.

Enfin, à partir de l'année financière 1978, un poste "Recettes en Capital", prend place dans les ressources budgétaires. Alimentée en particulier par ~~des~~ ventes de terrains et de produits de la Pêche, il sert, en principe, à financer les dépenses d'investissements. IL est estimé à 920 millions) en 1978 et 2 136 millions en 1979(1). Les dépenses d'investissement ont été de 597 millions d'Um(65% des Recettes en Capital) en 1978 et 556 millions en 1979 (seulement 26% des Recettes en Capital).

Une telle source de financement du développement n'implique point la nécessité de l'Economie du pays de recourir à l'extérieur.

Insuffisance du Budget de fonctionnement alimentant principalement la Machine Administrative, modicité des recettes d'équipement, handicap du financement budgétaire du développement, recours massif aux apports extérieurs telles sont les caractéristiques des Finances Publiques mauritaniennes. Dans ce cas, l'Epargne Privée peut-elle combler les lacunes des Finances Publiques?

(1) :

(1) : Budgets de l'Etat 1978 - 1979 : Ministère de l'Economie et des Finances.

CHAPITRE VII : L'ÉPARGNE PRIVÉE :*

S'il est admis par beaucoup d'économistes que l'épargne est fonction du revenu, il est aussi indiscutable que l'épargne peut financer le développement économique. Ainsi la formation du capital dépend de l'existence de l'épargne intérieure et ou d'afflux de capitaux étrangers. Jusqu'en 1973 le secteur privé mauritanien est alimenté par la spéculation immobilière des nationaux et des apports massifs de capitaux étrangers. Alors son importance dans la vie économique nationale est tributaire du dynamisme des entrepreneurs nationaux. Le gouvernement ^{en} constatant la faiblesse décide de créer des sociétés dont la plus importante est la SHIM (12 Juillet 1972) et de nationaliser la Miferma (Novembre 1974). Dotée des entreprises privées et parapubliques, l'économie mauritanienne a besoin de l'épargne privée pour assurer une partie de son financement. Néanmoins celle-ci est faible. Elle représentait 27% du P I B (1) en 1973, 10,20% en 1976, 6,4% en 1979 et 6,6% du P I B en 1980. Elle a connu une évolution irrégulière de 1968 à 1980 : 2,1 Milliards d'Um en 1968, 1,200 en 1970; 3,8 en 1973; 3,3 en 1975(1); 2,281 en 1976; 1,405 en 1977; 1,645 en 1978; 1,842 en 1979 et 2,131 en 1980(2). Si elle a progressé de 1,5% en 1980 par rapport à 1979, elle a baissé de 33,4% par rapport à 1973. La faiblesse des revenus et les comportements des agents économiques ne sont pas étrangers à sa modicité. Sa nature dans les milieux rural et moderne traduit la complexité de son appréhension tandis que sa mobilisation et son investissement impliquent les institutions financières. Malgré l'absence ou l'insuffisance des données chiffrées ces éléments constituent le corps de ce chapitre.

(1) : Le P I B. au coût des facteurs : Cf Tableau N° 1 : par genre d'activité économique 1973 - 1980 = Agrégats de la Comptabilité Nationale et indicateurs Socio-Economiques 1980: Ministère des Finances.

(2) : VIIe P Lan de développement économique et social 1976 - 1980.

(3) : Rapport macrééconomique sur le secteur parapublic Mars 1985 présenté par Dr Diallo Djibril: Ministère des Finances.

I : La Nature de l'Épargne Privée :*

Qu'elle précède ou succède à l'investissement, l'épargne est une composante importante du revenu. Son excès ou son insuffisance affecte irrésistiblement la formation du capital. Ainsi dans une économie fortement monétisée son importance est évidente. En Mauritanie, la population vit en majorité dans le milieu rural où les revenus et la productivité, compte tenu de l'hostilité de la nature, sont faibles par conséquent l'épargne l'est aussi. Ces critères appuient la thèse de Nurckse (1) : propos du cercle vicieux de l'épargne. "Du côté de l'offre, il y a la faible capacité d'épargne qui résulte du bas revenu réel. Le faible revenu réel est lui-même le reflet de la faible productivité, qui résulte à son tour, pour une large part du manque de capital. Ce ^{manque de} capital est un résultat de la faible capacité d'épargne et le cercle se trouve ainsi fermé".

L'épargne s'avère plus élevée dans le milieu moderne (urbain) où la monétisation de l'économie est plus poussée et les revenus monétaires ainsi que la productivité plus importants. Aborder l'épargne privée comme grandeur macroéconomique ne réfute pas la nécessité de distinguer sa nature dans les milieux rural et moderne.

A : Dans le Milieu Rural :*

L'épargne peut provenir de l'agriculture, des commerçants Usuriers, de la force de travail etc...

1°/ L'Épargne agricole.

En Mauritanie où la terre est généralement collective et inaliénable, l'épargne agricole est principalement réalisée par les paysans. Pendant la période des récoltes abondantes, ils peuvent stocker le surplus en nature de leur travail pour les semences prochaines ou la satisfaction des besoins secondaires.

(1) : Marc Penouil : Socio-économie du Sous-développement.

Cette situation a prévalu pendant toutes les années d'abondance mais la sécheresse plus particulièrement celle des années 70 a dégradé leur source vitale qui est l'agriculture. Les besoins alimentaires ne sont plus satisfaits et l'épargne agricole profondément atteinte devient inexistante. Cependant cette redistribution des cartes provoquée par des oscillations climatiques, révèle aux cultivateurs l'intérêt de la culture irriguée: Des rizières et des cultures maraîchères se propagent. Peut-être que le paysan trouvera dans ces pratiques culturelles le moyen d'améliorer ses conditions de vie et d'augmenter sa capacité d'épargne.

2°/ Les Commerçants Usuriers.

Plusieurs commerçants ruraux ont su profiter de la situation prospère de l'agriculture pour s'enrichir. Au moment des récoltes, ils achètent les produits agricoles à bas prix pour les revendre à des prix élevés pendant la période de soudure ou dans des centres urbains déficitaires. Cette loi de l'offre et de la demande ne fait qu'endurcir les conditions de vie de la paysannerie. Enfin ayant la possibilité d'emprunter, à des taux élevés, auprès des commerçants, ils s'engagent à payer sur les récoltes futures. C'est là une source considérable d'épargne des usuriers.

3°/ L'Épargne Travail :

C'est ce que Nurckse appelle des "Épargnes rurales cachées". En effet le chômage déguisé dans l'agriculture et l'inoccupation de certains cultivateurs durant plusieurs mois, ont incité beaucoup d'auteurs à penser à la possibilité d'employer cette main-d'oeuvre dans la réalisation de grands travaux: barrages, routes, canaux de drainage, des réservoirs d'eau pour les villages etc... Ces travaux demandant une grande ingénierie, peuvent être réduits à de petits aménagements profitables à la population rurale. Ceci permettrait d'augmenter l'épargne locale comme l'affirme Everet E. Hagen (1) "...IL y'en a certainement beaucoup (les petits travaux ruraux) qui peuvent être réalisés de façon profitable et même si le coût financier est faible, car la main-d'oeuvre, du point de vue social, ne coûte rien, et des travaux de ce genre augmente la productivité et le revenu réel aussi bien que le fait une formation du capital plus classique!"

(1) EVERET - E - HAGEN : Economie du développement
Tendances actuelles.

B : Dans le Milieu Moderne.

C'est dans les centres urbains que se concentrent les activités productrices modernes (industries), les institutions financières (les Banques), le grand commerce financier etc... Les transactions avec l'extérieur y sont très intenses. Les revenus relativement plus importants permettent souvent de réaliser des épargnes. Il en est aussi dans les sociétés privées et parapubliques, chez des commerçants financiers, des artisans prospères, des propriétaires d'immeubles ou de taxis, des ménages riches etc...

1°/ Épargne Sociétaire :

Les sociétés privées et parapubliques ayant la capacité de financement peuvent ne pas recourir à l'épargne privée disponible mais assurer leur propre financement. Elles s'autofinancent. L'autofinancement provient des profits non distribués qui constituent une composante de l'épargne sociétaire. La deuxième est représentée par les provisions diverses conservées par les sociétés commerciales ou industrielles.

Les entreprises privées dont la situation financière est favorable, sont en mesure de s'autofinancer, mais généralement le recours au crédit intérieur notamment bancaire ou extérieur prédomine sur l'autofinancement.

L'épargne des entreprises parapubliques n'est pas importante ;

En effet l'épargne de la SMAR (Société Mauritanienne d'Assurances et de Réassurance) (1) s'est chiffrée à 337,5 Millions d'Um en 1980 et 330 Millions en 1983 soit une régression de 2,27%.

Mais globalement les quatre dernières années sont marquées par un faible autofinancement du secteur parapublic = sur un investissement de 31,2 Milliards d'Um, l'autofinancement ne représente que 13%, ce qui montre combien le financement est tributaire de l'extérieur (2).

(1) : Source : S M A R.

(2) : Source : CF. Rapport macroécono sur le secteur parapublic Mars 1985 par DE Diallo Djibril. Ministère des Finances.

2°/ La Spéculation Commerciale et Immobilière.

Le commerce et la construction d'immeubles sont très réputés d'être une source précieuse de richesse. C'est pourquoi beaucoup de nationaux s'y lancent avec un immense espoir. Après avoir ouvert une boutique, acheté un taxi ou construit une maison, les individus voient pleuvoir, le plus souvent des bénéfices énormes qui une fois épargnés peuvent servir à d'autres fins (remboursement des crédits, augmentation de la propension à consommer, réinvestissement des profits ou leur orientation vers d'autres activités économiques) etc...

3°/ Ménages.

L'épargne est une renonciation à la consommation. C'est pourquoi des Ménages bénéficiant des revenus élevés ont la possibilité d'en épargner une partie. Cette épargne provenant d'une minorité de la population est amputée du montant des revenus rapatriés par les Etrangers exerçant leur profession dans le pays.

III: Mobilisation et Investissement de l'Epargne Privée :

IL ne suffit pas d'épargner, il faut aussi collecter et investir l'épargne pour le besoin de l'économie nationale. La responsabilité des institutions financières en la matière est déterminante car, comme l'affirme Gannangé(1). "Tout problème de financement est à la fois problème de mobilisation des ressources financières et problème d'incitations".

A = Les Banques Commerciales :

1°/ Aperçu.

L'épargne locale peut être placée et fructifiée par l'intermédiaire des Banques Commerciales. A l'heure actuelle, il en existe cinq (S M B, B M D C, B A A M, B I M A et B A L M) opérant en Mauritanie en collaboration avec la B C M. C'est en ^{se} retirant de la zone franc en décembre 1972, que la Mauritanie a créé, à la fois, la Banque Centrale de Mauritanie (B C M) en Mai 1973 et l'Ouguiya, la monnaie nationale en Juin 1973(2).

(1): ELias Gannangé : Financement du developpement = P U F.

(2): Brochure : Investir en Mauritanie : U.S.A.I.D.

Parmi les différentes fonctions de la B C M. la plus importante est le contrôle du crédit. En outre, lors de sa création en 1961, la Banque Mauritanienne de Développement (B M D) est financée pour 53% par l'Etat Mauritanien et 20% par la Société Tunisienne de Banque (S T B) et la B C M. son objectif était de mettre à la disposition de l'économie des capitaux à long terme. Mais en 1974 avec l'aide de la S T B, elle regagne le rang des Banques Commerciales. Celles-ci reçoivent les dépôts (dépôts à vue, dépôts à terme) des agents à excédent pour les prêter à des agents à déficit. Les dépôts à vue (1) ont été de 5378,3 millions d'Um en Juin 1984, 5 890,8 en Décembre 1984 et 6 332,4 en Juin 1985 tandis que les dépôts à terme se sont élevés respectivement à 1 896,9 millions d'Um, 1 701, 7 et 2 491,6.

L'Épargne à court terme étant drainée par les Banques de dépôt alors que la collecte des capitaux pour le long terme est réalisée par les Banques de Développement.

2°/ Quelques Anomalies :

En fait le système de distribution de crédit à l'économie paraît par la B C M, dont la priorité au secteur moderne (Industries, Commerce) au détriment du secteur rural (Agriculture, Élevage). C'est ce que confirment la composition du crédit et le rapport annuel 1984 de la B C M: Selon le tableau 73(2) ci-dessous 37,1% du total des crédits accordés en 1973 vont au commerce, aux bâtiments et à la Sonimex, 51,2% aux Mines et 11,7% aux autres services; pour 1974 et 1975, les chiffres respectifs sont de 46,4%, 33,7% et 19,9%, et de 45,6%, 30,4% et 24%. Cette situation ne peut que favoriser la spéculation commerciale et immobilière.

Tableau 73 : Crédit total par Branche d'activités - moyenne annuelle Juin 1973, Juin 1975 (Millions Um courants et %) : (2)

	1973		1974		1975	
Commerce	557	19,3%	809	26,02%	1 249	29%
Mines	1 477	51,2%	1142	33, 7%	1 310	30,4%
Bât. T.P.et						
Génie Rural	241	8,4%	309	9, 1%	416	9,7%
Sonimex	271	9, 4%	375	11, 1%	295	6,9%
Autres	337	11,7%	674	19, 9%	1 031	24%
Total :	3 383	100%	3390	100	4 301	100

(1) : Bulletin Trimestriel de Statistique Septembre 1985 : Direction du crédit : B C M. - / - . . .

(2) : CF. Tableau 73 : 7^e Plan de développement Economique et Social 1973 - 1980.

Tableau synthétique de la repartition des crédits par secteur d'activité(1) (Millions d'Um et %). Juin 1984 - Juin 1985.

	1984		1985	
Secteur agro-pastoral (Agriculture, Elevage)	109	0,7%	116, 1	0,7%
Secteur industriel	5 681,6	37,8%	653, 1	39,2%
Autres secteurs modernes (commerce, construction et T.P...).	8 104,2	53,9%	8 892,3	52,4%
Autres	1 138,6	7,6%	1308, 1	7,7%
Total Crédits recensés	15 033,4	100	16969,6	100

Ce tableau montre que la quasi-totalité des crédits recensés est alloués au secteur industriel et aux autres secteurs modernes totalisant 91,7% en 1984 et 91,6% en 1985 tandis que le secteur agro-pastoral n'absorbe qu'une part constante et très faible de 0,7% au cours des deux années respectives.

Aussi le rapport annuel 1984 de la B C M, stipule :
 "...Comme par le passé, la priorité dans la distribution du crédit a été accordée au secteur commercial dans le but d'assurer un approvisionnement adéquat du marché ainsi qu'au secteur productif, en l'occurrence, l'industrie manufacturière et la pêche qui constitue potentiellement un pôle de développement non négligeable considérant les richesses importantes en poisson des côtes maritimes".

En plus une autre anomalie du système bancaire découle de l'échéancier du crédit : En effet le court terme prédomine sur le moyen et long terme comme l'indiquent les tableaux (2) ci-dessous : Le crédit à court terme a été de 55,3% en 1973, 64,6% en 1974, 68,4% en 1975, 83% en 1980, 78% en 1984 et 78,2% en 1985. Le moyen et long terme ont été évalués respectivement, à 3% et 41,7% en 1973, 6% et 29,4% en 1974, 9,6% et 22% en 1975, 10 et 12% en 1984 et 11,1 et 10,7% en 1985.

(1): Source = Bulletin trimestriel de statistique =
 Direction du Crédit B.C.M.

En 1970 le montant du long et moyen terme a atteint 17%. Il faut remarquer qu'aucun crédit à long terme n'a été affecté au secteur agro-pastoral en 1984 et 1985.

Tableau 74 = Evolution du crédit par type d'échéance moyenne annuelle (Milliards d'Um courants) Juin 1973 - Juin 1975. (1) :

	1973		1974		1975
Crédit à court terme	1,695	55,3%	2,190	64,6%	2,930; 68,4%
Crédit à moyen terme	0,143	3,0%	0,303	6%	0,400; 9,6%
Crédit à long terme	1,045	41,7%	0,996	29,4%	0,948; 22%
Total	2,883	100%	3,389	12%	4,278; 100%

Evolution du crédit par type d'échéance (Millions d'Um et %) Juin 84 - Juin 85.

Type d'échéance	1980	1984	1985
Crédit à court terme	(2) 7427,7; 83%	(3) 11.669,6; 78%	(3) 13 269,5; 78,2%
Crédit à moyen terme	() (1519,6; 17%)	1572,5; 10%	1 884,3; 11,1%
Crédit à long terme	()	1791,3; 12%	1 815,5; 10,7%
Total crédits recensés	8947; 100%	15 033,4 100%	16969,6 100%

Enfin l'absence d'un véritable marché monétaire et d'un marché de capitaux (Bourse) ne facilite pas les fonctions économiques et financières des Banques primaires.

(1): Pour le tableau 74 : VII Plan de développement économique et Social (1976 - 1980).

(2) Pour 1980 : Agrégats de la Comptabilité Nationale et indicateurs Socio-économiques - 1980 : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

(3): Pour 1984 et 1985 = B C M : Direction du Crédit. Bulletin Trimestriel et statistique. Septembre 1985.

B: La Caisse d'Epargne et d'autres intermédiaires Financiers :

A l'instar des Banques Primaires, la Caisse d'Epargne, les Sociétés d'Assurance, la Sécurité Sociale et la Socogim participent à la mobilisation de l'Epargne indispensable au développement économique et social.

1°/ La Caisse d'Epargne

Créée en 1969, la Caisse d'Epargne est une division au niveau de l'O P T, recevant les dépôts des particuliers dans un compte à la BIMA avec un taux d'intérêt de 3,25%. Ses comptes ont progressé en passant d'environ de 500 au début de sa création à plus de 4000 en 1985 tandis-que son épargne a évolué ainsi(1): - 150,5 Millions d'Um en 1981, 1,39 millions en 1982, - 0,761 en 1983, 5 millions en 1984 et 4,26 en 1985.

2°/ Les Sociétés d'Assurance.

La SMAR(Société Mauritanienne d'Assurance et de Réassurance) monopolise l'assurance en Mauritanie. De 1979 à 1983, son épargne a été évaluée comme suit(2): 142,2 millions en 1979,, 337,5 en 1980, 118,8 en 1981, 205,6 en 1982, 330 en 1983 soit un accroissement de 132%. Elle a plus que doublé.

3°/ La Sécurité Sociale : C.N.S.S.

Son épargne(3) a été de 24 millions en 1981; 97 millions en 1982; et 161,6 millions d'Um en 1983, soit un accroissement de 573%. Elle a plus que sextuplé.

4°/ Epargne Logement.

Les ménages à revenu modeste ont la possibilité de recourir à l'épargne logement pour faire face au problème crucial d'habitat, surtout dans les centres urbains. C'est dans cet esprit que la Socogim envisage de construire 2 100 Logements (4) à loyers modérés; cette société a réalisé une épargne de 23.767.314 Um en 1984(5) et de 59. 956. 146 Um en 1985 soit un accroissement de 152%.

Enfin, les anomalies du système bancaire conjuguées à un certain nombre de comportements nocifs en matière d'Epargne (consommations ostentatoires, manque de confiance aux banques, la religion, l'effet de démonstration...)

et la faiblesse des revenus de plusieurs catégories sociales n'encouragent pas l'épargne ainsi que sa mobilisation et son affectation à des investissements productifs. Une autre source de placement concurrence les intermédiaires financiers : C'est le secteur informel.

(1) = Caisse d'Epargne : Ø P T.

(2) = Source : S.M.A.R.

(3) = Annuaire Statistique 1983 = Situation de la C.W.S.S.

(4) = IIIe Plan de développement : 1976 - 1980.

(5) = Socogim : Direction Immobilière.

CHAPITRE III LE SECTEUR INFORMEL.

IL est divers dans sa composition (Cireurs de chaussures, Vendeurs de cigarettes en détail, Réparateurs radios, "Docteurs Vélos", Restaurateurs, Vendeurs de plats cuisinés sur les lieux de travail etc...) et important dans sa participation au développement. Sa contribution à la mobilisation de l'Épargne n'est point négligeable

I : Secteur Informel et Développement.

Le Secteur Informel ou activités de transition nourrit l'espoir de beaucoup d'auteurs en matière de développement. Des études ont été réalisées par des économistes du BIT (Bureau International du Travail), surtout dans le domaine du travail. Ainsi ils ont estimé (1) "qu'en 1969 le Secteur Informel représentait 25 à 30% de l'emploi urbain, 37 à 39% de l'emploi africain non agricole. Si nous incluons les activités agricoles de transition c'est à dire toutes les activités de plantation "indigène (à l'exclusion des plantations capitalistes ou étatiques) et à l'exclusion des plantations de pure subsistance, c'est de 70 à 80% de la population active qui participe aux activités mixtes de transition".

II - Son rôle dans la mobilisation de l'Épargne.

L'Épargne mobilisée par les activités informelles est multiple; aussi les Tontines n'en constituent pas une variable moindre. Elles sont présentes dans le milieu rural comme dans le milieu urbain et sont des associations de crédit tournant : En effet des individus décident de se regrouper et d'alimenter un fonds d'Épargne qui, pour une période donnée, sera versé intégralement, à tour de rôle, à l'un des Épargnants. Ceux-ci qui se connaissent sont unis par la confiance mutuelle. IL n'y a aucune possibilité de recourir à la Justice car aucun contrat écrit ne lie les Épargnants. Mais la violation des règles de la Tontine peut provoquer des représailles pénibles. L'Épargne est mobilisée selon le caractère de la Tontine (Semaine, mois etc...) Le versement individuel peut aller des dizaines aux centaines et milliers d'Ouguiya. Néanmoins, les fonds

(1) : MARC PENOUIL : Socio-Economie du Sous-Développement : DALLOZ.

ainsi placés échappent, le plus souvent, au développement économique et social du pays. Par conséquent, habituer les Epargnants au placement Bancaire Moderne, permettrait le drainage de cette Epargne vers des activités propres à augmenter la formation du capital productif du pays.

En définitive, l'absence des données chiffrées ne permet pas de quantifier la part du Secteur Informel dans le financement global, mais il est indéniable qu'il devient une nécessité pour des centaines de Mauritaniens car(1) "le développement n'est pas mutation totale, il est évolution lente de la société. De ce point de vue, les activités mixtes de transition jouent un rôle important, dans la mesure où elles témoignent d'une dynamique profonde de la société".

(1) = MARC PENOUIL : SOCIO-ECONOMIQUE DU SOUS-DEVELOPPEMENT :

DALLOZ.

DEUXIEME PARTIE

LE FINANCEMENT EXTERNE DU DEVELOPPEMENT

Chapitre I: Aide publique.

Elle comprend l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. La première est consentie à la Mauritanie par un pays plus riche par exemple l'Allemagne, l'Algérie, l'Arabie Saoudite etc... La seconde provient des institutions financières telles que le Fed (Fonds européen de développement), la BIRD (Banque Internationale pour la reconstruction et le développement), le FABES (Fonds arabe pour le développement économique et social) etc...

Si les engagements d'aide publique à la Mauritanie ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 19,5% entre 1974 et 1980, la progression annuelle moyenne des versements nets entre 1971 et 1979 a été de 48,9 % c'est ce que retrace les deux tableaux ci-dessous (1):

Tableau 5 (extrait): Evolution générale des engagements d'aide publique au développement reçus par différents pays du Sahel entre 1974 et 1980 (millions de dollar USA courants)/:

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	Croissance moyenne annuelle
Mauritanie								
Mauritanie	132,7	81,89	234,2	135,9	136,7	417,5	274,7	+19,5%
Total général:	754,9	816,9	1135,8	1002,2	1376,8	1622,6	1501,7	+13,9%

Les engagements d'aide passent de 25,7% du total des aides publiques au développement des pays membres du CILSS en 1979, à 18,3 % en 1980. La raison est à chercher dans l'importance du concours de l'OPEP et des institutions financières dans le financement d'importants projets du pays en 1979.

Extrait tableau général des versements nets d'aides publique au développement par pays bénéficiaires au cours de la période 1971 - 1979. (million de dollar USA).

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	taux de croissance annuel MOYEN entre 1971 et 1979
Mauritanie	12,2	9,3	30,9	88,4	61,5	180,3	164,9	261,8	163,7	+ 48,9,9 %
Total Sahel	196,5	209,3	360,7	667,4	650,2	708,8	735,6	1105,3	1183,7	+25,5 %

L'aide hors projet est principalement concentrée sur les soutiens budgétaires et à la balance des paiements. Les premiers proviennent de l'Arabie Saoudite et d'autres pays de l'OPEP pour les années 1976 et 1977. La France intervient également en 1978 et 1980. Ces soutiens ont permis de combler les déficits budgétaires. Le Fed au titre du Stabex et l'Irak ont apporté les soutiens à la balance des paiements c'est ce que reflète le tableau suivant (1) :

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	total 1975 - 1980
soutien à la balance des paiements	-	3,4	4,1	13,2	48,2	79,1	148,5
soutien budgétaires	2,6	81,9	80,5	4,5	2,4	34,1	206

Les soutiens budgétaires ont absorbé 58,09 % de l'aide totale hors projets durant la période 1975 - 1980 .

L'aide dans le cadre des projets s'est orientée essentiellement entre 1975 et 1980, vers les infrastructures routières et les mines comme l'indique le tableau suivant :

(1): L'aide publique au développement dans les pays membres du Cilss 1975 1980: volume 1: synthèse et analyse: USAID Nouakchott.

Evolution de l'aide publique au développement dans le
cadre de projet entre 1975 - 1980 (million de dollar USA)

1975	Aide dans le cadre de projet dont	Développement	INfrastructure routière	Mines	ecclo- gie	Ressources humaines.
1975	54,592	5,355	46,771	0,603	-	0,869
1976	114,65	9,78	82,383	-	-	3,754
1977	28,072	19,43	5,05	0,40	-	5,851
1978	77,533	30,758	10,901	12,327	1	11,653
1979	337,892	35,15	81,912	192,752	1,455	13,375
1980	114,567	68,919	11,051	16,075	1,234	14,619
Total						
75-80	777,096	160,392	238,068	221,157	3,689	50,096
%	100	22	32,7	30,4	0,5	6,8

(1) L'APD dans les pays membres du Cilss: 1975 - 1980: Volume 1 **synthèse** et analyse
USAID Nouakchott.

Les infrastructures routières et les mines totalisent 63,1 % de l'aide totale dans le cadre de projets, le développement rural obtient 22 % tandis que l'écologie et les ressources humaines reçoivent respectivement 0,5 % et 6,8 % .

Les sources de financement de l'aide publique et les projets financés étant multiples, l'attention est à porter sur les principaux projets et pays donateurs: C'est l'objectif des deux sections.

I Aide bilatérale

Les engagements les plus importants en prêts et en dons proviennent des pays de l'OCDE (Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etat-Unis, Finlande, France, d'Allemagne, Irlande, Italie, Japon, Norvège, pays Bas République Fédérale d'Allemagne, Suisse, Suède et Royaume Uni) et de l'OPEP (Arabie Saoudite, Algérie, Emirats Arabes-Unis, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigéria, Qatar).

A: Les pays de l'OCDE

Ils ont apporté leur concours au financement des projets Mauritanien notamment pour les périodes 1975-1980 et 1981-1985 - la part des dons pour l'ensemble des pays Sahéliens passe de 73 % en 1975 à 86,3 % en 1980 (1). Les conditions financières se sont dégradées entre 1975 et 1979 et l'élément de libéralité a été de 79,2 % en 1975 et 64,6 % en 1980 (2) comme le retrace le tableau ci-dessous:

Evolution des conditions financières de prêts de L'OCDE 1975-1980.

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
taux d'intérêt	1 %	1,7 %	1,8	1,7	2,4	2 %
durée différée	9 ans	7,7	7,4	7,5	6,9	7,4
durée remboursement	43 ans	35 ans	33,5	36,2	29,6	31
élément de libéralité	79,2 %	69,3	66,5	68,8	60,1	64,6 %

(1) et (2): Aide publique au développement aux pays membres du Cilss 1975-1980: volume 1: Analyse et synthèse: Evolution de la part des prêts et dons d'aide publique au développement pour la période 1975 - 1980.

(41)

Pour la période 1981 - 1985 (1) les Prêts ont représenté 72 % du total des coûts du IV^e plan de développement économique et social alors que la part des dons a été de 20,1 %. Cette situation aggrave les charges de la dette publique.

I°/ La période 1975 - 1980 (2)

De nombreux projets ont été financés dont les plus notables par:

a) L'Allemagne Fédérale.

Elle s'est engagée dans divers secteurs de l'économie:

L'extension du service des Bacs et construction d'un quai à Rosso (1,469 millions de dollar en 1975); L'irrigation de la plaine de Boghé (9,2 millions en 1978); projet développement rural de la région du Tagant (1,3 millions en 1979 - 1980); programme d'irrigation du Gorgol noir 8,7 millions en 1979 - 1980); La route Aleg Boghé (7,7 millions en 1980); La construction d'un aéroport à Néma d'un montant de 6,753 millions sur un prêt de la KW de 17 millions de D.M (Deutsche mark) avec des conditions de prêt de 30 ans dont 10 ans de différé à 2 % d'intérêt.

(1) Financement du IV^e plan de développement 1981 - 1985 données communiquées par les autorités mauritaniennes: Tableau 19.

(2) Toutes les données de la période de 1975 - 1980 émanent de l'aide publique au développement des pays membres du Cilss: Volume 1: analyse et synthèse; Volume 2: Liste des projets par pays sahélien: USAID: Nouakchott.

b) Le Canada, la France, et le Japon.

- Canada: L'aide publique canadienne est exécutée par l'ACDI (agence canadienne pour le développement international) et le CRDI (centre de recherche pour le développement international): Ainsi le Canada a investi dans l'entretien routier: Entretien routier (achat équipement) de 4,129 millions de dollar en 1975 avec le cofinancement de l'IDA et la KPED; et l'entretien routier pour 3,950 millions en 1977.

- France: Les apports publics de la France sont assurés en quasi totalité par la CCCE (caisse centrale de coopération économique) et le FAC (fonds d'aide et de coopération). Ils ont concerné des projets d'irrigation par pompage de périmètres villageois dans la vallée du fleuve Sénégal en Mauritanie. Le FAC a participé à la construction de la route Kiffa - Néma (première tranche) pour 1,329 millions.

- Japon: Il a fourni des bateaux et des équipements pour la pêche 2,230 millions en 1977 sous forme de dons.

c) Les Etats - Unis et les Pays Bas.

- Etat-Unis: Leur présence s'est orientée vers le projet développement rural intégré de Sélébaly (1,45 millions son démarrage s'est effectué en 1975). La production maraîchère (1,470 millions en 1978) et le projet de gestion des ressources renouvelables (1,3 millions en 1979).

- Pays Bas: Ils ont financé trois projets: le stockage des céréales exécuté par l'UNSO d'un montant de 8,399 millions sur un coût total de 13,787 millions; L'infrastructure pour le stockage de céréales en Mauritanie (1,9 millions en 1976); et des petits projets d'irrigation (2,4 millions en 1980).

Le financement du III^e plan (2) évalué à l'origine à 33,2 millions d'UM, a été acquis en 1978 dans une proportion de 80 % avec 12,2 milliards d'UM d'aide extérieure et 12 milliards d'investissement privés étrangers, les 9 milliards restants devant être complétés par les capitaux locaux. En outre la période 1981 - 1985 est marquée par l'élaboration du IV^e plan dont le financement est relaté par le tableau 19 ci-dessous: Il décrit combien l'économie du pays est tributaire de l'étranger: Le financement extérieur a été estimé à 92,1 % des investissements totaux alors que la contribution locale n'a été que de 7,9 %. (p. 44).

Parmi les sources de financement citées les pays de l'OCDE occupent la plus faible place.

a) Les Etats-Unis et la France.

- Etats-Unis: Ils ont financé ou participer au financement de certains projets: Petits périmètres irrigués (confiancé avec Hollande, Fed-Fac, Ccce., Bird) d'un montant de 1300 millions d'UM sur un coût total de 1375 millions d'UM; La participation locale s'est chiffrée à 75 millions d'UM; La route M'Bout S2LIBABY dont le coût total est de 500 millions d'UM, la participation étrangère (USAID-UNSO) s'élève à 480 millions d'UM, la participation locale est de 20 millions.

- France: Elle s'est engagée pour le projet aménagement du Gorgol noir (coût total (ct) 4374 millions d'UM, participation étrangère (PE): 3771 millions cofinancement BIRD, Fed...) participation locale (PL): 603 millions d'UM; L'Etude de la route Nouakchott - Nouadhibou (CT: 80 millions d'UM; PE: 80 millions); Réseau et télécommunications internationales (CT: 1130 millions, PE: 1130 millions)

b) Autre pays.

- Le Japon: Il a financé le projet promotion de la pêche artisanale traditionnelle (225 millions d'UM).

(1): Voir tableau 19: Financement du IV^e plan 1981 - 1985.

(2): SMB: Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 23 Mai 1978. Ministère de Finances.

Tableau 19. Mauritanie- Financement du Quatrième Plan de développement, 1981-85¹

	Total des Coûts	Financement extérieur.		Financement Local	Financement extérieur.			
		Prêts	Dons.		Total	Prêts	Dons	Local
		(Millions d' Ouguiyas)			(Pourcentage du Total)			
Infrastructure de base	26. 361.	22. 241.	3.212.	1. 408.	94, 8.	82, 8.	12, 0.	5, 2.
Transp. et Communications	23. 375.	20. 502.	1.536.	1. 337.	94, 3.	87, 7.	6, 6.	5, 7.
Services d'utilité Publique et Energie	1. 116.	795.	321	---	100, 0.	71, 2.	28, 8.	---
Bâtiments.	2. 370.	944.	1.355	71.	97, 0.	39, 8.	57, 2.	3, 0.
Développement Rural	22. 499.	12. 255.	9.677.	567.	97, 5.	54, 5.	43, 0.	2, 5.
Agriculture	18. 190.	10. 628.	7.255.	307.	98, 3.	58, 4.	39, 0.	1, 7.
Élevage	545.	266.	267.	12.	97, 8.	48, 8.	49, 0.	2, 2.
Scs de vulgarisation	2. 740.	1. 361.	1.209.	170.	93, 8.	49, 7.	44, 1.	6, 2.
Protection contre la désertification.	1. 024.	----	946.	78.	----	----	92, 4.	7, 6.
Secteur Moderne	32. 429.	26. 873.	914.	4. 642.	85, 7.	82, 9.	2, 8.	14, 3.
Indust. Extractives	22. 897.	8. 068.	194.	4. 635.	79, 7.	78, 9.	0, 8.	20, 2.
Indust. Manufacturières.	8. 966.	8. 305.	154.	7.	99, 9.	98, 2.	1, 7.	0, 1.
Pêche	566.	----	566.	----	100, 0.	----	100, 0.	----
Développement Social	6. 098.	2. 692.	2.969.	437.	92, 8.	44, 1.	48, 7.	7, 2.
Education	4. 109.	2. 060.	1. 724.	325.	92, 1.	50, 1.	42, 0.	7, 9.
Santé Publique.	1. 989.	632.	1.245.	112.	94, 4.	31, 8.	62, 6.	5, 6.
Autres Projets	1. 118.	----	1.118.	----	100, 0.	----	100, 0.	----
Total	89. 005.	64. 061.	17. 890.	7. 054.	100, 0.	72, 0.	20, 1.	7, 9.

Source : données communiquées par les autorités mauritaniennes.

1^{re} Administration Centrale et Entreprises Publiques.

- La chine: Il est à remarquer que la chine sans être pays membre de l'OCDE, a permis la réalisation du port de Nouakchott (CT: 1700 millions d'UM, PE: 1660 millions et PL: 40 millions et d'un stade olympique à Nouakchott (CT: 123 millions d' UM PL: 23 millions) contrairement à l'URSS (1), la chine peut transformer ses prêts en dons et les oriente vers l'industrie légère, l'agriculture et parfois l'infrastructure.

Parmi les nombreuses sources de financement, la présence des pays de l'OPEP est remarquable.

B: Les pays de l'OPEP

Les chocs pétroliers en 1973 et en 1979 ont permis aux pays de l'OPEP de mobiliser d'importants capitaux leur permettant de prendre place sur la scène internationale des bailleurs de fonds. Leurs conditions financières de prêt ont évolué de la manière suivante:

Evolution des conditions financières de l'O.P.E.P et de ses Institutions financières.

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Taux d'intêtet	1,82	2,1	1,7	2,3	2,8	1,42
Durée différée	6 ans	5,5	4,8	5	4,8	4,6
Durée remboursement	24,3ans	23	21,3	24	19,8	16,9ans
Elément don (2)	61,28 %	57,37	57,45	56,31	49,67	55 %

L'Elément don passe de 49,67 en 1979 à 55% en 1980. Cette situation a été profitable pour la Mauritanie car l'année 1979 est très significative du fait de l'entrée des capitaux considérables de l'OPEP et ses institutions multilatérales dans le pays, pour le financement des infrastructures de base et des mines: dans le IVe plan le projet Guelbs a absorbé 22,760 milliards d'un des 89,205 milliards d'investissements prévus soit 25,5 %. Les Guelbs sont le fruit d'un cofinancement dont 18,06 milliards d'U.M.

..... Suite /

d'Origine extérieure et 4,7 milliards de participation intérieure.

Quels sont alors les principaux concours de l'OPEP durant la période 1975 - 1985.

1°) La période 1975 - 1980.

C'est une période décisive dans la vie politique et économique des pays arabes producteurs et exportateurs de pétrole. Cela ne peut que se répercuter sur l'Orientation de l'aide aux pays du tiers monde. La Mauritanie en a précisément bénéficié de la part de:

a) l'Arabie Saoudite, le Koweït et l'Irak.

- l'Arabie Saoudite: Ses engagements se sont axés sur la route Kiffa - Néma (Prêt de 49,5 millions de dollar en 1979); la Mine de fer Guelb El Rhein (67 millions en 1979); le Projet éducation pour 5,8 millions et la construction d'un hôpital à El Ayoun pour 2,9 millions). En 1980 un don de 2,6 millions pour la fourniture du matériel scolaire; un financement complémentaire pour la route du Lac R'Kiz (36,500 millions, le financement antérieur a été de 21 millions en 1974): Les conditions de prêt couvrent 20 ans dont un délai de franchise de 5 ans avec un taux d'intérêt nul.

- Koweït: La Mauritanie a bénéficié en 1975 20 millions pour la route Nouakchott - Kiffa (Cofinancée avec FADES et fonds d'ABU DHABI) sur un prêt de 5,8 millions de KD avec des conditions suivantes: 25 ans dont 5 ans de différé à 2% d'intérêt, en 1978 le financement de la dite route a été de 70 millions, en 1979 le Koweït a assuré 21,7 millions pour le tronçon Kiffa - Néma.

b) Emirats Arabes Unis et autres.

Emirats Arabes Unis: Leurs engagements ont porté sur la mise en valeur de la vallée du Gorgol (6,5 millions en 1980); en 1979, les deux tiers de l'aide des **EAU** ont été affectés à la Mine de fer de Guelb; route Nouakchott - Kiffa (Engagement supplémentaire de 10,020 millions en 1975): Les conditions étaient de: prêt de 39,7 millions de dirhams Eau sur 25 ans dont un délai de franchise 5 ans à 3% d'intérêt. Acierie: prêt de 16 millions de Drihams en 1977 avec les conditions: 12 ans dont deux ans de franchise à 4,5% d'intérêt.

- Irak: en 1979 c'est à la Mauritanie que l' Irak a octroyé la totalité de son aide (35 millions) essentiellement en faveur de la pêche et sous forme de soutien à la balance des paiements en 1980 ses concours ont principalement bénéficié à la Mauritanie 34,6 millions dont 23 millions ont permis des "Soutiens budgétaires"

- l'Algérie: son aide s'est orientée vers le secteur de la pêche (. 2 millions en 1980).

- La Lybie a principalement fourni une aide financière à la Mauritanie en 1978 et en 1980 (34 millions).

2°) 1981 - 1985.

- l'Economie Mauritanienne a continué à être alimentée par les apports des pays de l'OPEP. Les interventions les plus remarquables ont émané de:

a) l'Arabie Saoudite et l'Irak.

l'Arabie Saoudite: c'est par l'intermédiaire du fonds saoudien de développement (FSD) quelle s'est engagée dans divers Projets: amélioration de la production d'énergie à Nouakchott(130 millions d'Ouguiya); construction de 469 logements économiques(456 millions d'UM); Extension de l'ENS (70 millions); construction d'un palais de Justice (coût total 90 millions dont 50 de FSD et 40 millions de participation intérieure)etc...

- Irak; Ses engagements ont visé: Usine de plâtre (SAMIA) (150 millions d'UM); Hôpital de Nouakchott (70 millions d'UM); construction d'un lycée et de Trois collèges (140 millions); Télévision Nationale (225 millions).

b) l'Algérie: Elle a financé la raffinerie de sucre (coût total 520 millions, PE: 470 millions, PL: 50 millions) pour son redemarrage ; la raffinerie de pétrole (Coût total 1128 millions d'UM, PE: 940 d'UM, PL: 188 millions).

.....Suite...../...

II: Aide multilatérale.

Elle a été réalisée, pour la période 1975 - 1985, par des institutions de l'OPEP et d'autres organismes internationaux.

A: Les institutions multilatérales de l'OPEP.

Il s'agit du FADES, (Fonds arabe d'assistance à l'Afrique) FASAF, FSO (Fonds Spécial de l'OPEP), BADEA (Banque arabe pour le développement économique), BID (Banque Islamique de développement) etc... certains de ces organismes ont fait leur preuve en Mauritanie pour les périodes 1975 - 1980 et 1981 - 1985.

I°/ La période 1975 - 1980

a) Le FADES

Le FADES a participé au financement de deux projets en 1976. Il s'agit de la route Nouakchott - Kiffa (23,9 millions de dollar) et de la centrale électrique de Nouadhibou (17,7 millions): Le premier concernant le tronçon Acham - Kiffa d'une longueur de 164 Kms, est étalé sur 25 ans dont 5 ans de franchise à 4 % d'intérêt; Le second obéit aux conditions financières de prêt précédentes. En 1979, il a participé au projet de mine de Guelb pour 35 millions.

b) Autres institutions

- Le FSO (Fonds spécial de l'OPEP): Il incite le pays emprunteur à la mobilisation des ressources nationales par l'épargne d'un montant correspondant en monnaie locale au prêt accordé pour le soutien à la balance des paiements. Les conditions de remboursements se situent à 25 ans au lieu de 20 ans. C'est ainsi qu'il a financé en 1978 la laiterie de Nouakchott pour 0,80 millions de dollar. A la même année, il a contribué pour 5 millions au financement de la mine de fer des Guelbs. Les conditions s'échelonnent sur 20 ans dont 5 ans de grace à 0,75 % d'intérêt.

- La Banque Islamique de développement: BID.

Elle a engagé la totalité de ses concours dans le cadre des projets pendant la période 1975 - 1980. La Mauritanie en a bénéficié, essentiellement pour le projet d'irrigation du Gorgol noir (6 millions en 1980).

2°/ La période 1981 - 1985

La principale source citée concerne le FADES qui a participé au financement du projet Réseau et télécommunications internationales (1130 millions d'UM cofinancement: FAC, CEE).

B: Organismes et institutions financières multilatérales (sans OPEP)

Ils se composent du FAD (fonds africain de développement), BAD (Banque africaine de développement), fed (Fonds européen de développement), BIRD (Banque Internationale pour la reconstruction et le développement), CRDI (centre de recherche pour le développement international), FIDA (Fonds international de développement agricole), PNUD (programme des Nations Unies pour le développement) Leurs actions au cours de la période : 1975 - 1985 ont été principalement effectuées par:

I°/ La période 1975 - 1980.

a) Le Fed.

Chargé d'intruire et d'opérer les subventions et les prêts spéciaux, le Fed est une institution créée et financée par les pays membres de la CEE. Les conditions des prêts sont de 40 ans dont 10 ans de différé à 1 % d'intérêt. Son intervention a porté sur la réalisation d'un périmètre pilote (6,45 millions de dollar en 1976) l'extension de l'hôpital national (450 lits, 3,423 millions en 1977), l'intensification de la production agricole dans la vallée du Sénégal (prolongation 1,032 millions en 1978), des constructions scolaires (4,68 millions en 1979) et l'aménagement de la vallée du Gorgol (10,3 millions en 1980).

b) Autres institutions d'aide.

- Le FAD/BAD: Le FAD est intervenu dans un cofinancement en faveur de l'OMVS (14,5 millions pour le barrage de diana en 1980) comme l'a fait l'Allemagne Fédérale en 1975 et 1976 (55,6 millions pour le barrage de Manantali) et 21,8 millions en 1978 - 1980 pour le dit barrage; Le projet de minerais de fer des Guelbs (6,54 millions en 1978 par FAD/BAD d'un coût global de 490,396 millions).

- La Banque mondiale:

Trois institutions constituent le groupe de la Banque mondiale ou Banque mondiale tout court. Il s'agit de la BIRD, de l'AID et de la SFI.

La BIRD a été créée en 1945, à la suite de la conférence de Bretton WOODS. Elle visait deux objectifs: Permettre le financemebt de la reconstruction de l'Europe dévastée par la terrible seconde guerre mondiale et lutter contre le sous développement.

L'AID (l'association internationale de développement) accorde des prêts à faible taux d'interêt (inférieur à 1 %) et à remboursement étalé (40 ans) et différé (10 ans) (1).

La SFI (société financière internationale) : Créée en 1956, elle cherchait à financier par des prêts à long terme, des projets productifs privés dans les pays en voie de développement mais elle *est* limitée par le volume de ses moyens (2).

En fait l'AID a participé à l'Anénagement du port de Nouadhibou pour 8 millions en 1976. Ce projet est cofinancé avec KFAED et CCCE.

- Le Fida:

Ses interventions sous forme de dons ou de prêts à conditions très douces (prêts 50 ans dont 10 ans de franchise au taux d'interêt de 1 %), se dirigent uniquement vers l'agriculture: Il a accordé 13,63 millions à la Mauritanie de 1978 à 1980.

2°/ La période 1981 - 1985

a) Le Fed:

L'aide extérieure en matière de développement provenant des pays de la CEE par l'intermediaire du Fed deumeure omniprésente dans l'effort de financement des activités productrices du pays. Elles interessent essentiellement: Développement elevage Sud-Est (207 millions d'Uf), régénération des Gommiers d'un coût total de 500 million d'Uf dont 450 millions du Fed et 50 millions de participation locale, projet prospections minières (447 millions dont 400 de Fed + Autres et 47 millions de participation locale),

(1) et (2): Marc Pencuil: Socio - économie du sous développement Dalloz.

Approvisionnement en poisson des marchés intérieurs (229 millions d'UM), caisse d'encouragement et de garantie à la pêche (90 millions), Hopital de Kaédi (121 millions d'UM) etc...

b) Autres bailleurs de Fonds.

- FAD/BAD: Leurs engagements se sont dirigés vers l'aménagement plaine de Boghé (coût total 1222 millions d'UM, participation extérieure= 1026 millions d'UM= BAD et KFW (Allemagne), participation locale 196 millions), Achevement de la route Kiffa - Néma (coût total 2162 millions d'UM, participation extérieure= FK, FAD, FB (2162 millions d'UM), centre de formation des professeurs de CEG (coût total= 282 millions, participation extérieure: BAD (282 millions)

- BIRD= Il s'agit de l'équipement de 36 forages d'un coût total de 168 millions, est totalement financé par BIRD-UNSO; projet d'exploitations pétrolières (136 millions d'UM).

Enfin l'aide publique peut être relayée par les investissements privés pour faciliter le financement du développement du pays.

CHAPITRE VII: LES INVESTISSEMENTS PRIVES :

ILs peuvent provenir des firmes multinationales qui sillonnent le monde pour réaliser des profits. Ces grandes Sociétés exploitent les matières premières des pays sous-développés qui leur donnent souvent des facilités d'installation leurs apports sous forme de Capitaux se dénomment : investissements directs.

Ensuite des Capitaux Privés se placent dans des pays où existe la Bourse des valeurs, lieu où se négocient des actions et des obligations : Ce sont des investissements de portefeuilles.

Enfin les Banques Privées Internationales font des prêts à des conditions onéreuses permettant de faciliter les importations des pays en voie de développement ou d'éponger leurs problèmes financiers : Ce sont des investissements de portefeuilles.

I = Les Investissements Directs :

Les firmes multinationales à la recherche du profit opèrent dans les pays en voie de développement et dans les pays industrialisés. Leurs activités peuvent générer des avantages aux pays d'accueil tels que l'introduction des capitaux et des entreprises productrices supplémentaires, la création des revenus et des emplois supplémentaires, l'accroissement des exportations ou la diminution des besoins d'importation, l'amélioration de la balance des paiements, la formation des travailleurs, l'introduction de la technologie etc... Néanmoins des critiques pleuvent sur les entreprises multinationales qui sont accusées de drainer les revenus nationaux, d'exploiter les travailleurs en leur rémunérant seulement au niveau local des salaires, de refuser un véritable transfert de technologie, de rapatrier au profit de la firme-mère, des bénéfices exorbitants etc...(1).

A l'instar des autres pays, la Mauritanie reçoit des investissements directs de quelques sociétés transnationales. IL faut alors dégager leur évolution et leur structure pour la période 1977 - 1984.

(1) : Les Firmes Multinationales Lire Raymond Vernon = Les Entreprises Multinationales = Tendances Actuelles Et Evert . E . Hagen = Economie du Développement = Tendances Actuelles. P.386.

A: L'évolution des investissements directs.

Tableau = Racapitulation des Investissements directs
1977 - 1984. (Millions d'Um)

Investissements directs (1)	1977	1978	1979	1980	1981	1984
Avec règlement	195	156	3 829	1 104	1 056	544
Sans règlement	11	20	--	140	22	--
Total	206	176	3 829	1 244	1 078	544

En 1984, les investissements directs ont accusé une croissance de 338 millions d'Um soit un accroissement de 164%, plus de deux fois par rapport à 1977 mais par rapport à 1981 l'année 1984 a connu une chute de 534 millions d'Um soit 49,5%. Cette évolution irrégulière trouve sa justification dans la structure des investissements directs.

B = La structure des investissements directs de 1977 - 1984 :

La répartition des investissements directs et les sociétés bénéficiaires se sont présentées comme suit : En 1977 la quasi-totalité des 206 millions d'Um sont destinés à Air Afrique, U T A, C C C E, etc...; En 1978 les 20 millions d'Um sont alloués à l'importation de biens au profit de l'ASECNA, C C C E, etc... tandis que les 156 millions sont revenus à la COMAP (Compagnie Maritime Coréenne de Pêche) 114 millions d'Um), au centre Irakien du Commerce des Hôtels Koweïtiens, à la Société Fraco-mauritanienne d'Entreprises et de Commerce et au rachat de certaines actions de SNEL par SCOA; En 1979 les 3 829 millions d'Um se sont dirigés essentiellement à la Constitution du Capital de la SNIM - SEM et la Société Mauritano-Lybieenne de Pêche. En 1980 les entrées de fonds pour le Compte de la SNIM-SEM ont absorbé 1 104 millions sur les 1 244 millions d'Um; Les 140 millions restants sont partagés par les autres sociétés.

(1) = Ce tableau est constitué d'après les balances de paiements : 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, et 1984: B. C. M.
Centre de Documentations.

En 1981 la SAMIN s'est attribuée les 509 millions sur un total de 1078 millions, les sociétés de pêche ont reçu 222 Millions d'Un, les autres sociétés 38 millions alors que deux sociétés ont bénéficié les 287 millions d'Un : SALIMAUREM (227 millions), et, SONAULIDA (60 millions); enfin les 22 millions restants ont été utilisés pour l'acquisition des bateaux de pêche. En 1984 les 544 millions sont orientés vers SAMIA (80 millions), SAMIN (380 millions), SAMIP (57 millions), SALIMA (41 millions), et Autres Sociétés (6 millions).

Les investissements directs dont la définition a été reprise par Kindlbergger et Linder (1) représentent " tout flux de prêt à une entreprise étrangère ou toute nouvelle acquisition de parts de propriété dans une entreprise étrangère à condition que les résidents du pays investisseur aient une partie importante de la propriété de cette entreprise. Le nombre de part de propriété varie d'un pays à l'autre dans le cas des Etats-Unis, la détention de 10% d'une firme par l'investisseur suffit pour la définition officielle de l'investissement direct".

Mais quel que soit leur rapprochement, l'investissement direct diffère de l'investissement de portefeuilles.

II: Les investissements de portefeuilles.

Le marché privé international peut fournir des capitaux à long terme aux entreprises étrangères ou aux gouvernements: Ces achats de titres (actions et obligations) en tant que placements privés, sont des investissements de portefeuilles. Contrairement aux investisseurs directs les investisseurs de portefeuilles sont majoritaires dans l'entreprise étrangère et en ont le contrôle. Les investissements de portefeuilles supposent l'existence d'une Bourse de Valeurs où les actions et les obligations sont négociables mais comme il n'en existe pas une en Mauritanie.

(1): PETER H-LINDER, CHARLES P-KINDLBERGER : Economie Internationale: TENDANCES ACTUELLES. 7^e Edition. Page 542.

les placements de portefeuilles sont par conséquent inexistantes. Cette situation fait que la Mauritanie peut compter sur les prêts accordés par les filiales des Banques Privées situées à l'intérieur du pays, pour financer certaines activités économiques du pays.

IIIè: Les crédits bancaires.

Destinés à faciliter les importations des pays en voie de développement ou à pallier leurs difficultés ~~difficultés~~ financières, les crédits bancaires sont le plus souvent des crédits à l'exportation que des crédits à l'importation. Ils sont alimentés par plusieurs centaines de milliards d'euro-dollars ou d'euro-d'vises que créent les Banques Privées pour assurer, en cas de malheur, leur refinancement et la reconstitution de leur trésorerie. Cette masse considérable d'euro-d'vises ou d'euro-dollars est accordée aux pays en voie de développement sous forme de prêts à court et moyen terme. Mais les conditions financières des prêts sont très onéreuses: En effet la durée est relativement courte et les taux d'intérêt très élevés, ce qui favorise l'alourdissement des charges de la dette. C'est pourquoi les pays sous développés tirent plus de profit à emprunter auprès des Filiales des Banques Privées installées dans leur territoire. Ainsi les Banques Primaires exerçant en Mauritanie, contribuent au financement de son développement comme l'a mis en lumière la seconde section du Chapitre 2 de la Première Partie. Les interventions des Banques Secondaires, à court, moyen et long terme, touchent, bien qu'inégalement tous les secteurs d'activités du pays.

Il importe de donner un exemple sur certaines sociétés pour illustrer la place des Banques Secondaires dans le financement du développement mauritanien. C'est ce que montrent le volume et la structure des crédits bancaires de 1980 à 1985: (1)

(1): DIRECTION DU CREDIT : BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE (B.C.M.).

A: Volume des crédits bancaires .

Tableau: Evolution des crédits accordés à certaines sociétés pour la : 1980-1985 (Million d'Um).

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	\$
Crédits totaux.	45	85	33,8	16,3	15,1	78,6	

Par rapport à 1984, l'année 1985, a enregistré une croissance de 63,5 millions d'Um soit un accroissement de 420 % -plus que le quintuplement-

B: La structure des crédits bancaires.

Les crédits bancaires accordés à certaines sociétés se répartit comme suit: En 1980 la BIMA a accordé 15 millions à la SDIC. La SMB a consenti en 1980 ,30 millions d'Um à la SOFRIMA. En 1981, la SMB s'est engagée pour 34 millions à la SIGP. La BMDC l'a fait pour la SONEB à la même année pour un montant de 50 millions. En 1982 la SOMAM a bénéficié 19,5 millions de la BMDC. A la même année c'est autour de la SMH: Hôtel Ahm di de recevoir 14,3 millions de la BALM; En 1983 et 1984 la BMDC a déboursé une somme totale de 31,9 millions d'Um dont 16,8 millions sont allés en 1983 à la MAFROMA; en 1984 la SONIC a reçu 8 millions tandis que la COMAF a obtenu 7,1 millions d'Um. En 1985 la BMDC a octroyé trois prêts dont 11 millions d'Um à la SABA, 10 millions à la RECOMA, et 20 millions à la SLAM. En 1985 la SMPL a reçu 27,6 millions de la SMB et la SONARITE 10 millions d'UM de la BIMA.

Enfin quelle que soit la place des investissements privés dans l'aide extérieure en matière de développement, la plus grande partie du gâteau est emparée par les apports publics: En 1984(1) 70 % des 1175,6 millions de dollar USA étaient le fait du gouvernement mauritanien. Cependant la présence des Organisations non gouvernementales (ONG) n'est point négligeable.

(1): plan de redressement économique et financier 1985-88: Ministère de Finances -

Chapitre 3: Les Organisations non Gouvernementales (ONG).

Comme leur nom l'indique ce sont des organisations qui émanent non des gouvernements mais des particuliers qui désirent intervenir dans divers pays du monde. Quels sont leurs objectifs et leur mode d'intervention dans le développement en Mauritanie.

I: Objectifs:

Dans un monde où 300 millions d'enfants souffrent de la faim et où le sous développement économique traumatise des millions d'hommes, l'action des ONG ne peut être que louable. Si d'une façon générale elles interviennent pour soulager la vie de ceux qui sont éprouvés par la malnutrition, l'ignorance, la faim, la maladie ect..., elles ont aussi l'ambition de participer à long terme au développement des pays du Tiers Monde. Il en existe plus d'une quinzaine (1) exerçant dans l'espace mauritanien telles que Care, Terre des hommes, ACTC (agence de coopération technique et culturelle), CRS (catholic relief service), FLM (Fédération Luthérinne mondiale) etc...

III: Leur contribution au financement du développement.

Les ONG sont financés par la générosité des particuliers, des fondations et groupements divers, des organisations internationales etc... Leur fonds servent aussi à la promotion des projets en Mauritanie. Ainsi en 1982 trois ONG ont apporté leur contribution au secteur rural Mauritanien. FLM a financé deux projets (2): Aménagement du système d'utilisation des terres d'un

.../...

(1): Entretien avec deux responsables de Care et Caritas.

(2): Source: Rapport sur l'assistance extérieure en matière de développement: Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Nktt RIM.

public extérieur qui était de 100 % (1) depuis l'indépendance est tombé à environ 80 % en 1969 - 1971; En outre pendant la période du IV^e plan (1981 - 1985), le financement extérieur a été de plus de 90 %. Les principaux bailleurs de fonds ont été les pays de L'OCDE et de L'OPEP aussi que de multiples institutions multilatérales. L'OPEP et ses institutions financières ont accordé une aide considérable entre 1975 et 1980, principalement dans le cadre des infrastructures de base et des mines (2): L'Aménagement de la route Nouakchott Kiffa - Néma et les mines de fer des Guelbs El Rhein ont reçu en 1979 250 million soit 72 % de l'aide publique de L'OPEP aux pays membres du Cils (Iles Capvert Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Haute Volta, Tchad.

Cette extraversion du financement du développement en alourdissant la dette nationale, accentue la dépendance de l'économie mauritanienne et sa déstructuration. Le développement comme l'affirme J.M. LIBERTINI ne peut naître que d'une action consciente et concertée pour maîtriser le devenir économique et social. Ce devenir peut être freiné par la désarticulation des secteurs de l'économie: Durant la période du premier Plan 1963-1969, l'espoir du développement économique s'est dirigé vers l'extraction minière; mais le manque d'effet d'entraînement sur les autres activités économique, l'a reporté vers le secteur rural depuis le Congrès de 1968. Ces efforts ne se sont pas soldés par de brillants résultats c'est pourquoi le programme économique et financier de 1985-1988, lui redonne la place d'or en lui allouant 39,1% des 52 milliards d'Uf prévus. (2).

L'expérience montre alors, qu'il ne suffit pas de donner la priorité de tel ou tel secteur pour parvenir au développement car " l'économie doit décider du financement et non l'inverse" (4).

Conclusion générale.

En conclusion, le financement du développement interne est si faible pour pouvoir assurer le développement économique et social du pays : En effet, les dépenses de fonctionnement l'emportent sur les crédits alloués au développement, et sont principalement orientées vers la machine administrative. La fiscalité alimentant la quasi-totalité des recettes budgétaires, est handicapée par la fraude et la contrebande; cet état ne fait que compliquer son recouvrement et son efficacité dans la stratégie globale du développement. Des réformes fiscales adéquates sont indispensables pour redonner à la fiscalité son dynamisme facilitant ainsi son rôle dans le maintien d'un équilibre économique et monétaire, la formation du capital et l'accroissement de la productivité, enfin la résorption des distorsions dans la possession des richesses et et dans le niveau de vie(1).

La faiblesse et l'hétérogénéité de l'épargne privée ne facilitent pas sa mobilisation et son orientation vers des emplois productifs. Tout cela est aggravé par la ramification dans les esprits des habitudes favorables à la thésaurisation sous ses diverses formes. L'inexistence du marché des Capitaux et l'insuffisance du marché monétaire s'ajoutent aux anomalies du système bancaire exprimées dans la composition du crédit et de son échéancier, pour bloquer les Banques Commerciales dans leurs véritables fonctions économiques et financières.

Le Secteur Informel vient par le biais des Tontines énuier le système bancaire moderne. Le drainage de cette épargne privée vers les Banques Primaires et la redynamisation du secteur bancaire faciliteraient la meilleure allocation des ressources nationales.

Tous ces problèmes de financement interne concourent à favoriser l'afflux des capitaux étrangers à la fois publics et privés dans le pays. Ces apports ne sont nullement gratuits; ils doivent être remboursés selon les conditions financières figurant au contrat. L'aide extérieure avec tous ses avantages et ses limites finance la quasi-totalité des projets en Mauritanie. Le financement

(1): Idées développées par J.M. ALBERTINI: Mécanismes du sous développement et de développments: Les Editions Ouvrières.

montant de 299000 d'assistance engagée et 1.800.000 pour la durée totale du projet, et développement de villages pour une somme de 26000.

La commercialisation des céréales par l'intermédiaire du commissariat à la sécurité alimentaire, a bénéficié d'un concours du CRS de 375.000 dollar US.

Enfin Caritas a accordé 83.300 de dollar pour le financement du projet de développement intégré dans le Gorgol.

(61)

Enfin, il ne faut jamais omettre, comme l'a noté J-M-Albertini, que (5) "pour donner au développement une véritable dynamique interne, il faut d'abord lui assurer un maximum de financement interne. Un financement externe est indispensable mais il ne doit jamais conditionner l'essentiel".

(1) III^e plan de développement économique et social

(1976 - 1980)

(2): Aide publique au développement dans les pays membres du Cilss de 1975 à 1980: Volume 1 : synthèse USAID, Nouakchott.

(3): Chaab N° 3014 Mercredi 11 Septembre 1985. Page 7.

(4) et (5): J-M-Albertini: Mécanisme du sous-développement et développements: Les éditions ouvrières.

(62)

B

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.*

ET

T A B L E DES MATIERES.

INDICATION BIBLIOGRAPHIQUE

- 1 - Budgets de l'Etat : 1970 - 1979 : Ministère des Finances.
- 2 - Agrégats de la Comptabilité Nationale et Indicateurs Socio-Economiques 1980 : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale:Ministère des Finances.
- 3 - IIIe Plan de Développement Economique et Social 1976 - 1980.
Ministère des Finances.
- 4 - Diagnostic sur la Situation Socio-Economique en Mauritanie :
C R D I: Ministère des Finances.
- 5 - Rapport Annuel 1980 Banque Centrale de Mauritanie: R I M.
- 6 - Rapport Annuel 1983 Banque Centrale de Mauritanie :R I M.
- 7 - Elements de Diagnostics sur les Finances Publiques Mauritaniennes : 1972 : Ministère des Finances.
- 8 - Rapport Macroéconomique sur le Secteur Parapublic Mars 1985
par Diallo Djibril : Ministère des Finances.
- 9 - Marc Penouil : Socio-Economique du Sous-Développement : Dalloz.
- 10 - EVERET - E - HAGEN : Economie du Développement : Tendances Actuelles.
- 11 - S M A R , Caisse d'Epargne, Socogim,
- 12 - Investir en Mauritanie : Brochure. U S A I D: Nouakchott.
- 13 - ELIAS GANNAGE : Financement du Développement : POUF.
- 14 - Bulletin Trimestriel de Statistique: B C M: Direction des
Etudes Economiques.
- 15 - Rapport Annuel 1984 de la B . C . M : R I M.
- 16 - Bulletin Trimestriel de Statistique Septembre 1985 : Direction
du Crédit : B . C . M .
- 17 - Annuaire Statistique 1983 Situation de la Caisse Nationale.
- 18 - Aide Publique au Développement dans les pays membres du CILDES:
Volume I Analyse et Synthèse;
Volume II Liste des Projets par pays Sahélien :
U S A I D. Nouakchott.
...-/-...

- 19 - Financement du 4e Plan de Développement 1981 - 1985 : Données communiquées par les Autorités Mauritanienes.
- 20 - Balances de Paiement 1977 - 1984 : B C M.
- 21 - PETER - H - LINDERT, Charles P - Kindleberger : Economie Internationale : Tendances Actuelles : 7e Edition.
- 22 - Rapport sur l'Assistance Extérieure en matière de Développement : P N U D: Nouakchott.
- 23 - Théodore W- Schultz : Prix Nobel : IL n'est de Richesse que d'Hommes : Investissement Humain et Qualité de la Population Tendances Actuelles.
- 24 - J- M- ALbertini : Mécanismes du Sous-Développement et Développements : Editions Ouvrières.
- 25 - C H A A B N° 3 014 : Mercredi 11 Septembre 1985.
- 26 - Atlas World Bank : 1980 et CAD.
- 27 - Plan de Redressement Economique et Financier 1985 - 1988 : Ministère de l'Economie et des Finances.

T A B L E DES MATIERES :*Pages :*

Préface :*

2

Introduction :

Première Partie : Financement Interne du Développement :

Chapitre I : Les Finances Publiques :

I - Budget d'Équipement :

A- Evolution du budget d'équipement :

1°/ La période 1970 - 1973

2°/ La période 1974 - 1979

B- Structure du budget d'équipement :

1°/ Travaux d'Infrastructure, construction et acquisition d'immeubles et de gros matériel :

2°/ Contributions - Participations - Contrepartie :

3°/ Participation à la constitution des Sociétés :

C- Sources de Financements :

1°/ La période 1960 - 1972 :

2°/ La période 1970 - 1977 :

D- Contribution du budget de fonctionnement et des comptes spéciaux du Trésor au budget d'équipement:

A- :La contribution du budget de fonctionnement :

1°/ Part des services économiques dans les dépenses de fonctionnement :

2°/ Part du budget de fonctionnement aux recettes d'équipement :

B- Contribution des comptes spéciaux du Trésor :

1°/ L'évolution des comptes spéciaux :

2°/ Apports des comptes spéciaux du Trésor au budget d'équipement :

Chapitre II L'Épargne Privée :

I- La nature de l'Épargne Privée :

A - Dans le milieu rural :

1°/ L'Épargne Agricole :

2°/ Les Commerçants Usuriers :

3°/ L'Épargne Travail.

...-/-...

B = Dans le milieu moderne:

1°/L'Epargne Societaire :

2°/La spéculation commerciale et immobilière :

3°/Les Ménages :

II: Mobilisation et Investissement de l'Epargne Privée :

A- Les Banques Commerciales :

1°/Aperçu :

2°/Quelques Anomalies :

B- La Caisse d'Epargne et d'autres Intermédiaires
Financiers :

1°/La Caisse d'Epargne :

2°/Les Sociétés d'Assurances :

3°/La Sécurité Sociales :

4°/L'Epargne-Logement :

CHAPITRE III: Le Secteur Informel:

I°/Secteur Informel et Développement :

II°/Son rôle dans la mobilisation de l'Epargne :

Deuxième Partie : Financement Externe du Développement.

CHAPITRE I : Aide Publique au Développement :

I°/Aide Bilatérale :

A- Les Pays de l'OCDE :

1°/La période 1975 - 1980

a/ L'ALLEMAGNE Fédérale

b/ Le Canada - La France - Le Japon.

c/ Les Etats-Unies et les Pays-Bas

2°/La période 1981 - 1985

a/ Etats-Unies et France

b/ Autres Pays.

B- Les Pays de l'O P E P.

1°/La période 1975 - 1980.

a/ Arabie-Saoudite - Koweït et Irak.

b/ Emirats-Arabes-Unies et Autres.

...-/-...

2°/- La période 1981 - 1985.

a/- Arabie Saoudite et Irak

b/- Algérie.

II- Aide Multilatérale :

A/- Les Institutions Multilatérales de l'O P E P.

1°/ La période 1975 - 1980 :

a/- Le FADES :

b/- Autres Institutions d'Aide :

2°/ La période 1981 - 1985 :

B - Organismes et Institutions Financières (Sans OPEP)

1°/ La période 1975 - 1980 :

a/- Le FED :

b/- Autres Institutions :

2°/ La période 1981 - 1985 :

a°/ Le FED :

b/- Autres Bailleurs de Fonds :

Chapitre VII : Les Investissements Privés :

I - Les Investissements Directs :

A - Evolution : 1977 - 1984 :

B - Structure 1977 - 1984 :

II- Les Investissements de Portefeuilles :

III- Les Crédits Bancaire:

A - Evolution 1980 - 1985 :

B - Structure 1980 - 1985 :

Chapitre VIII : Les Organisations non-Gouvernementales:

O N G.

I - Objectifs des O.N.G.

II- Contribution des O.N.G. au financement du Développement.

